

---

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AOUT 2023

---

Le Conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le 25 Août 2023 à 20 heures 30, sous la présidence de M. WICIAK Joël, Maire.

Nombre de Conseiller Municipaux en exercice : 15

Présents : 8

Absent(s) : 7

Pouvoir : 0

Votants : 8

Date de convocation du Conseil Municipal : le 11 août 2023

Présents : MM. WICIAK Joël, PIAUGEARD Annie, GOGUET Michel, LEMASLE Annick, TEXIER Pascal, DAIGRE Marie-Christine, DESLANDE Guilène, MALBOEUF Benjamin.

Absent(s) : MM. COUDREAU Maxime, CHEVALLIER Béatrice, FEVRIER Marie-Cécile, MAZOUIN Yann, MIRANDE Geoffray, WICIAK Maxime, VERBOIS Christophe.

Un bilan des manifestations estivales est fait :

- Soirée du 13 juillet : belle manifestation avec plus de 200 convives au repas et pas moins de 500 spectateurs au feu d'artifice
- Course d'orientation du 23 juillet : 50 personnes – Tout le monde est satisfait
- Jeu de piste : 15 participants à ce jour
- Passage du Tour Poitou-Charentes le 22 août : La sécurité a été appliquée grâce aux bénévoles signaleurs.

Suite à une demande formulée par M. le Maire, la société Volkswind octroie 10 300 € de mécénat à la commune pour l'achat du tracteur tondeuse. Il convient de signer une convention pour accepter le mécénat. Le Conseil Municipal donne autorisation de signature à M. le Maire.

L'école de musique de Matha/Aulnay, l'AIDEM, a fait une demande de subvention auprès de la commune. M. le Maire, qui a rencontré Mme Sanguin, la nouvelle présidente, donne les détails de l'échange et lit le courrier adressé. Après discussion, le Conseil Municipal ne souhaite pas accorder de subventions.

M. le Maire explique le fonctionnement du transport scolaire desservant l'école de Beauvais-sur-Matha, RPIC auquel nous adhérons. Compte tenu des tarifs, M. le Maire propose le maintien de l'aide de 30 € par enfant sur présentation du titre de transport acquitté. Le remboursement interviendrait au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024 à condition que l'enfant soit toujours scolarité au RPIC de Beauvais-sur-Matha. Le Conseil Municipal décide de reconduire l'aide de 30 € par enfant (cela représente 3 ou 4 enfants chaque année).

Par courrier en date du 29 juin 2023, Mme CHAMPOUX nous fait savoir qu'elle met un terme au contrat de location-gérance de la boulangerie à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023. Une annonce a donc été publiée sur les sites « le bon coin » et « SOS village TF1 ». Plusieurs candidats se sont manifestés avec une visite de la boulangerie le 21 août. Nous recevons d'autres candidatures et ferons le point ultérieurement.

Le démontage du tivoli est prévu le samedi 23 septembre.

L'AMF17 lance un appel aux dons pour les communes sinistrées suite au séisme du 16 juin 2023 dans le secteur du nord Charente-Maritime. Après discussion, le Conseil Municipal décide de faire un don de 200 €.

La nouvelle sous-Préfète est venue le mercredi 28 juin, avec visite de l'entreprise GACON.

Plusieurs vols ont eu lieu dans la commune : Du matériel agricole chez un viticulteur, le grillage du terrain de football, et des légumes chez des particuliers.

M. le Maire propose l'achat de gobelets avec le logo de la commune, qui pourraient servir pour le 13 juillet. Il faudrait également acheter des mugs car nos stocks baissent. Des devis vont être demandés.

La commission du journal communal s'est réunie le mercredi 23 août. Un dossier sur l'Outarde canepetière (Natura 2000) y sera inclus.

Initialement prévu en janvier 2024, suite à la crise sanitaire de la covid-19, le recensement de la population de la commune est reporté à janvier 2025.

Pour l'opération « Nocturnes en Vals de Saintonge », qui est une véritable mise en valeur des sites, le Conseil Municipal pose sa candidature pour l'été 2024.